

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-nouveau-Ministre-de-l.html>



Le nouveau Ministre de l'Agriculture dispose d'un mois et demi pour poser des actes concrets

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives -
Date de mise en ligne : lundi 6 juillet 2009
Date de parution : 6 juillet 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué intersyndical Snetap-[FSU](#) - Syac-[CGT](#) - Sud-rural

Une semaine après sa prise de fonction, le nouveau Ministre de l'Agriculture a reçu l'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public (SNETAP-FSU, Syac-CGT, [SUD Rural](#)) qui avait appelé à l'action de blocage des centres de correction d'examens. Le report de cette entrevue de quelques jours, soi disant pour des questions de calendrier, correspond très certainement au refus du Ministre de rencontrer l'Intersyndicale au plus fort de la mobilisation...

« L'Enseignement Agricole Public est le seul point noir... »

Prenant toute la mesure de la situation critique de l'[EAP](#), le nouveau Ministre a porté le constat sévère suivant : « L'EAP est le seul point noir dans mon administration ([MAAP](#)), et cela non du fait des agents, ou des élèves mais du fait de négligences politiques ». Cela conforte pleinement le bien-fondé des mobilisations des personnels de l'EAP, dont résulte assurément cette prise de conscience du Ministre.

Il a déclaré vouloir sortir « par le haut » l'EAP de ses difficultés avérées et non de poursuivre « la politique du rat crevé au fil de l'eau » conduite jusqu'alors. Il a dit vouloir organiser des Assises de l'EAP dès début octobre 2009.

Un engagement pour « des signaux forts avant la rentrée »

L'Intersyndicale a ensuite interpellé le Ministre pour avoir des réponses quant aux exigences portées par les personnels depuis des mois maintenant (rétablissement des emplois de contractuels, de ceux supprimés au budget 2009, et moratoire sur les suppressions d'emplois au budget 2010). Des actes concrets et significatifs ont été exigés sans délai.

Le Ministre a rappelé tout d'abord, qu'en ayant accepté sa fonction, il assumait pleinement les choix politiques actuels (plafonds d'emplois et non remplacement d'un fonctionnaire sur deux).

Il a toutefois admis que la suppression de postes dans l'EAP avait des conséquences plus lourdes sur nos établissements que sur ceux de l'Education Nationale.

Il a également indiqué qu'il était en charge d'une administration dont il se devait de garantir le bon fonctionnement.

En réponse à notre interpellation sur la situation de crise dans l'EAP, le Ministre a estimé qu'il y avait urgence à ce qu'il apporte des réponses sur trois points :

- la suppression des 45 [ETP](#) de contractuels ;
- la disparition des options facultatives ;
- la levée des mesures de répression à l'encontre des collègues engagés dans l'action.

Le nouveau Ministre de l'Agriculture dispose d'un mois et demi pour poser des actes concrets

Par ailleurs, le Ministre s'est engagé à envoyer, avant la rentrée, aux personnels de l'EAP un signe politique fort.

Dans le cadre d'une expression publique, il fera part de ses marges de manœuvre concernant le budget 2010, sans se défaire de sa responsabilité sur les Parlementaires.

Sans acte concret du Ministre d'ici la rentrée, en matière de maintien de l'emploi, d'accès de l'ensemble des élèves à l'Enseignement Agricole Public dont la qualité doit être préservée, les organisations syndicales appelleront à une amplification des mobilisations.

Paris, le 06 juillet 2009